

DEC151679DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Antoine Mynard, directeur du bureau du CNRS à Pékin

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC133075DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de M. Antoine Mynard aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Pékin ;

Vu le projet de Memorandum of Understanding (MoU) conclu entre le Ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI), l'*East China Normal University* (ECNU) et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Antoine Mynard, directeur du bureau du CNRS à Pékin, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le MoU conclu entre le MAEDI, l'ECNU et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Alain Fuchs